

Insee Analyses

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 38

Novembre 2016

Marseille, le 9 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attractivité économique : à chaque territoire ses atouts

En 2013, tous les territoires qui composent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur disposent d'atouts porteurs d'attractivité économique. A la faveur d'une situation géographique favorable, de nombreuses zones d'emploi de la région bénéficient des retombées économiques du tourisme. C'est tout particulièrement le cas des espaces littoraux tels Nice, Cannes - Antibes, Fréjus - Saint Raphaël et Menton - Vallée de la Roya mais également des zones de montagne comme Gap ou Briançon. La plupart des zones d'emploi de la région sont marquées par une attractivité touristique supérieure aux territoires nationaux de taille comparable. Elle se combine souvent avec une forte attractivité résidentielle qui se traduit en particulier par l'installation de retraités. Les arrivées d'emplois, signes d'attractivité de la sphère productive, sont par ailleurs nombreuses dans certaines zones de la région. Aix-en-Provence, Istres - Martigues ou encore Arles se signalent par leur dynamisme en la matière. Néanmoins, sur ce critère, quelques territoires comme Nice ou Toulon sont en retrait par rapport aux zones françaises de taille voisine. Marseille - Aubagne figure dans la moyenne des plus grandes zones d'emploi nationales en termes d'attractivité productive, résidentielle ou touristique.

Thierry Lassagne, Insee

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :

[Insee Analyses Paca n° 38, novembre 2016](#)

Vous pouvez obtenir des précisions auprès des auteurs de l'étude en contactant

Gwenaëlle Thomas, à l'Insee

Tél : 06 61 35 63 73 - Fax : 04 91 17 59 60

Mél : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr